



Document de synthèse

Par la signature de cette Convention territoriale globale, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités territoriales signataires partagent une feuille de route commune pour le territoire de la communauté de communes de Rhône Coiron, en vue de répondre au mieux aux besoins des familles. Celle-ci a été co-construite avec les acteurs du territoire.



PETITE ENFANCE

AXES STRATÉGIQUES :

- Développer les liens entre les acteurs Petite Enfance (crèches, AMA, PMI, Caf...) et les acteurs du travail social.
- Améliorer l'information et la communication en direction des familles et des habitants.
- Evaluer le niveau et la capacité d'adaptation de l'offre d'accueil au regard des besoins des familles selon les « micro-territoires » et leurs besoins spécifiques (situation socio-professionnelle, situations de handicap, horaires atypiques, périodes de fermetures...).

ACTIONS :

- Développer et adapter l'offre sur la base d'un diagnostic sur les besoins des familles (y compris la transplantation de la crèche d'Alba-la-Romaine).
- Développer une ou des places AVIP au sein de la crèche de Le Teil.
- Organiser des journées événementielles et fédératrices chaque année (valorisation des métiers de la petite enfance, renforcement des partenariats...).
- Organiser des temps passerelles entre les crèches, les écoles et les accueils de loisirs.
- Créer un guide à destination des familles, cartographier les acteurs du territoire.



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

AXES STRATÉGIQUES :

- Faciliter le maillage et la mise en réseau des acteurs sur le territoire.
- Développer une offre de proximité adaptée aux besoins des parents.
- Développer une information et une communication plus accessibles et mieux coordonnées.

ACTIONS :

- Développer les actions de soutien à la parentalité au sein des structures d'accueil (crèches, RPE, ALSH).
- Poursuivre les actions parentalité portées par le centre social CLEFS (café des écoles, animation du réseau parentalité).
- Poursuivre le déploiement du LAEP à l'échelle de la CC.
- Proposer une offre de sensibilisation et d'éducation aux médias.
- Réfléchir aux modalités de développement du contrat local d'accompagnement à la scolarité.



ENFANCE - JEUNESSE

AXES STRATÉGIQUES :

- Structurer et développer des services qualitatifs dans un souci d'équité territoriale et sociale.
- Articuler les actions portées par les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs et valoriser leurs complémentarités.
- Améliorer la communication sur les services existants, notamment la communication en direction des jeunes.

ACTIONS :

- Favoriser la montée en compétences des professionnels de l'animation (ALSH, temps méridiens...) en s'appuyant sur l'association locale « Médiacom ».
- Poursuivre la dynamique du réseau des Acteurs Jeunesse du Territoire (AJT).
- Organiser des séjours (accueil de loisirs ou séjours longs) en vue de développer l'autonomie des plus jeunes.
- Proposer des services et projets pensés par et pour les jeunes.
- Permettre un espace de rencontres et d'écoute grâce au Coffee Break de Le Teil.
- Développer une action jeunesse sur la commune d'Alba-la-Romaine, en lien avec la politique jeunesse menée par la CC ARC.
- Poursuivre l'accompagnement proposé par le Conseil Habitat Jeunes sur la CC.
- Engager une réflexion sur les accueils extrascolaires, périscolaires et des mercredis favorisant une équité territoriale et sociale.



LOGEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE

AXES STRATÉGIQUES :

- Favoriser l'appropriation de la ville et développer l'attractivité du territoire, notamment la commune du Teil.
- Garantir une offre de logements de qualité.

ACTIONS :

- Améliorer le cadre de vie, les espaces verts et favoriser l'appropriation par les habitants.
- Développer l'offre de logement intergénérationnel sur le territoire.
- Promouvoir et développer la location de confiance.



PRECARITÉ, ACCES AUX DROITS ET INCLUSION NUMERIQUE

AXES STRATÉGIQUES :

- Mobiliser les acteurs de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique pour une mise en réseau et une coordination.
- Améliorer l'accessibilité et le recours aux services existants.
- Lutter contre la fracture numérique.

ACTIONS :

- Favoriser l'accès au matériel numérique et l'éducation aux médias.
- Faciliter l'accès à l'outil informatique et au numérique permettant l'accès au droit.
- Recenser, cartographier et informer sur les actions et acteurs présents sur le territoire.
- Structurer et développer les missions du Conseiller Numérique présent sur la commune d'Alba-la-Romaine.



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

AXES STRATÉGIQUES :

- Poursuivre le soutien du centre socio culturel CLEFS , structure de l'animation de la vie sociale agréée par la Caf .
- Identifier les acteurs du territoire qui contribuent à l'animation de la vie sociale et valoriser leurs interventions.

ACTIONS :

- Poursuivre l'itinérance du centre social CLEFS afin d'aller au plus près des habitants.
- Développer le projet de Maison des habitants portés par la commune d'Alba-la-Romaine.
- Recenser et valoriser les actions locales à l'échelle communale.